

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SÉANCE DU 26 JUIN 2018**

**DÉLIBÉRATION N° 2018-39 : CANDIDATURE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ  
À L'APPEL À PROJETS LIFE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR DES PROJETS  
INTÉGRÉS CONCERNANT L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Le Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité,

- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-17, relatifs à l'Agence française pour la biodiversité ;
- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-11, relatifs au Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité ;
- Vu le Code de l'environnement, et notamment son article R.131-30-1, relatif aux compétences du Directeur général de l'Agence française pour la biodiversité ;
- Vu l'appel à projets *Life* de la Commission européenne pour des projets intégrés répondant aux enjeux de l'adaptation au changement climatique publié le 18 avril 2018 ;
- Vu le projet de second plan national d'adaptation au changement climatique en cours d'élaboration par le Ministère de la Transition écologique et solidaire ;
- Considérant l'intérêt pour l'Agence française pour la biodiversité de contribuer, à l'échelle de ses missions et responsabilités, à la mise en œuvre de ce plan pour ce qui concerne les solutions fondées sur la nature ;
- Vu le rapport du Directeur général de l'Agence ;

et après avoir valablement délibéré,

**D É C I D E**

**ARTICLE UNIQUE :**

Le Conseil d'administration approuve le principe d'une candidature de l'Agence française pour la biodiversité en réponse à l'appel à projets « LIFE » de l'Union européenne pour des projets intégrés concernant l'adaptation au changement climatique.

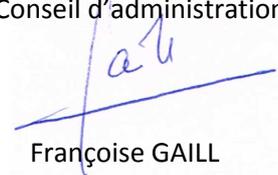
À cet effet, le Directeur général est autorisé à préparer dès à présent le pré-projet (« note conceptuelle ») de candidature qui sera déposé auprès de l'Union Européenne pour le 5 septembre 2018.

Le Directeur général, chargé  
du secrétariat du Conseil d'administration,



Christophe AUBEL

La première vice-Présidente  
du Conseil d'administration,



Françoise GAILL